SST02 – Maîtriser le DUERP

Obligatoire depuis 2001 et renforcé par la loi du 2 août 2021 sur la prévention de la santé au travail, le DUERP est un outil qui doit permettre une dynamique autour de la prévention des Risques Professionnels. Cette formation permet aux stagiaires de mieux comprendre son intérêt, de l'appréhender et d'obtenir des conseils pour en faire un outil utile au quotidien plutôt que de le voir comme « une contrainte légale ».

PUBLIC Tout salarié d'entreprise	**DURÉE** 2 jours	**FORMAT** Présentiel – Distanciel – Hybride
NOMBRE DE PARTICIPANTS 3 à 12 stagiaires	**LIEU / DATES** Possibilité de réaliser la formation en intra-entreprise partout en France dans vos locaux ou dans un tiers-lieu à définir. Dates à définir avec l'entreprise.	**TARIF** 700 € HT par stagiaire Sur devis pour une formation en intra-entreprise

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maitriser le vocabulaire et les obligations en matière d'évaluation et de prévention des risques professionnels,
- Connaître les différents risques professionnels et les composantes d'une démarche de prévention efficace,
- Savoir évaluer les risques dans son DUERP et élaborer et suivre un plan d'action.

PROGRAMME

01 · Le cadre légal : L'évaluation des risques professionnels ; les obligations de l'employeur ; le DUERP	**02 · Le vocabulaire de la prévention :** Définitions de la santé au travail ; danger et risque ; processus accidentel ou processus chronique ; prévention, protection et secours ; prévention des risques professionnels ; protection versus prévention ; travail prescrit versus travail réel
03 · DUERP et PAPRIPACT : Evaluer pour prévenir les risques professionnels ; la démarche ; évaluer les risques et rédiger le DU ; construire le plan d'actions ; suivre le plan d'actions et mettre à jour le DUERP ; exemples de DUERP ; le PAPRIPACT ; le dialogue social autour du DUERP et la consultation du CSE	**04 · Les différents risques professionnels :** Les risques physiques ; les TMS ; les risques chimiques, biologiques et CMR ; les RPS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de conseils, de connaissances théoriques, règlementaires, de recommandations et de ressources
Des exemples concrets liés à l'expérience professionnelle des formateurs seront proposés
Des exercices d'analyses critiques de DUERP seront réalisés sur la base d'exemples fictifs ou réels ou en travaillant, si possible et avec accord, sur les DUERP disponibles des entreprises des stagiaires
Les stagiaires seront également sollicités pour faire part de leurs expériences, créer des échanges autour des enjeux du DUERP et du PAPRIPACT et ainsi avoir une analyse réflexive de leur situation

ÉVALUATION

Positionnement initial • Positionnement final • Recueil de la satisfaction.

INTERVENANT(S)

FAURE Florian, Ergonome Européen (Eur.Erg.®)
HACHET Céline, PhD Psychologue du Travail

CONTACTS

florian.faure@imest.fr

contact@imest.fr

MODALITÉS PRATIQUES

La formation est réalisable :

- en intra-entreprise partout en France dans vos locaux ou dans un tiers-lieu à définir
- en inter-entreprise dans un tiers-lieu à définir